

FICHE D'AIDE A L'ATTRIBUTION DES PROFILS DANS MON COMPTE PARTENAIRE

SERVICE AFAS

Les différents types de profils seront créés par le gestionnaire et affectés par équipement.

Le guide Mon Compte Partenaire, habilitation des utilisateurs du service Afas, présente page 6, les profils disponibles :

- **Trois profils :**
 - fournisseur de données d'activité,
 - fournisseur de données financières,
 - approbateur.

- **Pour un équipement, une même personne peut avoir les 3 profils.**

- **Un même profil « fournisseur » peut être donné à deux personnes.**

La validation des déclarations (profil d'approbateur) dans le Portail Partenaires vaut signature électronique et engage la responsabilité du gestionnaire.

La déclaration du nombre d'utilisateurs du Service Mon Compte Partenaire se fait au moyen du bulletin d'adhésion au service AFAS (Aides Financières d'Action Sociale).

Cette déclaration doit tenir compte des utilisateurs pour l'ensemble des dossiers de Prestation de Service Ordinaire qui seront intégrés progressivement dans Mon Compte Partenaire: ALSH mono lieu d'implantation, ALSH multi lieux, EAJE, LAEP, Centres Sociaux, RAM.

Pour les ALSH multi lieux, une modulation intervient sur le fournisseur de données d'activité : une même personne peut déclarer pour tous les lieux d'implantation ou les directeurs de chaque lieu peuvent déclarer l'activité par lieu d'implantation. Le fournisseur d'activité par service validera la déclaration d'activité.

Le tableau ci-dessous peut vous aider à déterminer le nombre maximum d'utilisateurs à saisir sur le bulletin d'adhésion « AFAS ».

Profils	Fournisseur de données d'activité D1	Fournisseur de données financières D2	Approbateur des données D3	Consultant D4
ALSH mono-lieu	2	2	1	2
ALSH multi-lieux Exemple sur 3 lieux : 1 par service + 3 directeurs par lieu	4	2	1	2
EAJE	2	2	1	2
LAEP	2	2	1	2
RAM	2	2	1	2
Centre Social	2	2	1	2
TOTAL	14	12	6	12

Soit un total de 44 utilisateurs qui peut être arrondi à 50.

Ex : une association gère un ALSH mono-lieu, un EAJE et un RAM sur une même commune. Elle pourra indiquer un nombre maximum d'utilisateurs de 21, répartis comme suit :

- 6 personnes fournisseurs de données d'activité
- 6 fournisseurs de données financières
- 3 approbateurs de données
- 6 consultants